

L'ADRD et...

le travail des enfants

Il peut sembler moins tragique de voir un enfant mener un troupeau, aider ses parents à cueillir des fruits ou encore pêcher qu'un enfant travaillant en usine. Pourtant, 10 millions d'enfants sont confrontés à des situations dangereuses, voire parfois mortelles, dans l'agriculture. S'il n'existe pas de frontières claires entre la notion d'enfants "travaillant" dans l'agriculture et de "travail des enfants" dans l'agriculture, il existe une différence énorme entre un enfant scolarisé donnant un coup de main à l'exploitation agricole parentale et un enfant travaillant 40 à 60 heures par semaine, souvent dans un emploi risqué et pénible.

Éliminer le travail des enfants dans le secteur de l'agriculture constitue un défi de taille, car les enfants y représentent le tiers de la main d'œuvre. Les politiques, qui visent à éliminer le travail des enfants dans l'agriculture, entendent réduire les risques sanitaires et d'insécurité dans l'agriculture, les forêts et la pêche, tout en stimulant et en offrant un meilleur accès à l'éducation. Mais ces politiques doivent s'en prendre avant tout à la racine du mal: la pauvreté.

Agriculture et Développement Rural Durables (ADRD)

L'agriculture et le développement rural sont durables lorsqu'ils respectent l'environnement, sont économiquement viables, socialement justes, culturellement appropriés, humains et fondés sur une approche scientifique globale.

Les politiques de développement rural doivent viser à satisfaire les besoins nutritionnels et autres besoins humains des générations actuelles et futures, maintenir – voire si possible accroître – les capacités de la base de ressources naturelles à produire et à se régénérer. Ces politiques doivent également offrir un emploi durable à ces générations, réduire leur vulnérabilité et renforcer leur autonomie.

Le saviez-vous?

DANS LE MONDE

- 318 millions d'enfants de moins de 18 ans travaillent dans une activité productive quelle qu'elle soit.
- 218 millions d'enfants participent à ce que l'on appelle le travail des enfants.
- 126 millions des enfants astreints au travail ont une activité dangereuse.

DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

- 70% des enfants astreints au travail, soit plus de 132 millions d'enfants, travaillent dans l'agriculture.
- L'agriculture fait partie des trois activités professionnelles les plus dangereuses, au même titre que l'activité minière et le bâtiment.
- Le travail des enfants est en progression dans les activités de transformation après récolte, le transport, le commerce et les industries agricoles.

DES RAISONS D'OPTIMISME, MAIS AUSSI DES DÉFIS

- Entre 2000 et 2004, le nombre d'enfants astreints au travail a diminué de 11% dans son ensemble, et de 26% (soit la plus forte réduction) dans les activités dangereuses.
 - L'Amérique latine et les Caraïbes ont joui de la plus forte diminution – la proportion passant de 16,1% à 5,1%.
 - L'Asie aussi a connu une réduction, mais à un rythme inférieur aux prévisions – la proportion passant de 19,4% à 18,8%.
 - L'Afrique, qui est confrontée à une croissance démographique et à d'énormes pertes de travailleurs agricoles dues à des maladies comme le SIDA, a connu une légère croissance – avec un taux passant de 26,4% à 28,8%.
- C'est dans le secteur de l'agriculture que la réduction du travail des enfants a été la plus faible.

Pourquoi faut-il agir?

- Le travail des enfants dans l'agriculture renforce le cycle de la pauvreté rurale. Les enfants travaillent dans l'exploitation agricole familiale ou comme employés pour compléter les maigres revenus de parents qui ne gagnent pas suffisamment pour faire vivre la famille ou pour les envoyer à l'école.
- Les salaires des enfants sont inférieurs à ceux des adultes. En fournissant un travail bon marché, ils placent les travailleurs agricoles adultes en situation difficile: il leur sera plus difficile de négocier des salaires justes et décents.
- Outre la menace immédiate de machines dangereuses, d'outils tranchants et de poids trop lourds pour eux, les enfants exposés aux produits agricoles chimiques, à la poussière ou aux fibres sont davantage susceptibles d'attraper des maladies qui ne se révéleront peut-être qu'à l'âge adulte.
- Les filles assument souvent les responsabilités du ménage en plus de leur travail agricole pour libérer leur mère de ces tâches et leur permettre ainsi de prendre un emploi rémunéré ou de travailler dans l'exploitation agricole familiale. Dès lors, souvent elles n'ont pas le temps d'aller à l'école ou, si elles y vont, elles sont trop fatiguées pour étudier.
- Les garçons sont souvent engagés dans des tâches plus lourdes et plus dangereuses que les filles, par exemple pour couper la canne à sucre ou pêcher sur des petits bateaux en pleine mer.
- Refuser une éducation aux enfants des zones rurales et les mettre dans une situation professionnelle qui nuit à leur santé, à leur développement physique et mental, les empêche de se former à un travail plus qualifié (agricole ou non) et réduit leurs capacités économiques futures.



Il y a une différence entre les tâches du ménage et le travail des enfants

Participer à l'exploitation agricole ou aux autres activités du ménage, notamment dans une agriculture de subsistance, permet aux enfants de développer les compétences dont ils auront besoin pour réussir en tant qu'agriculteurs. Cela leur donne également un sens d'appartenance à la communauté qui forge un sentiment d'amour-propre et de bien-être en société. Cette participation devient problématique lorsque les activités agricoles interfèrent avec l'école, lorsque le travail agricole de la famille est dangereux ou lorsque les enfants doivent, pour aider financièrement la famille, prendre des emplois rémunérés dangereux pour lesquels ils ne sont ni assez forts, ni assez mûrs.

Les travailleurs enfants dans l'agriculture: qui sont-ils?

L'emploi des enfants dans l'agriculture, les forêts ou la pêche est souvent sous-estimé dans les statistiques du travail: le nombre total demeure inconnu encore aujourd'hui. Pourtant, dans presque toutes les communautés pauvres agricoles, pastorales ou de pêcheurs du monde entier, les enfants doivent contribuer aux activités de l'exploitation agricole familiale, en travaillant pendant de longues heures et aussi dur que leurs parents à chaque niveau du système de production. Dans l'exploitation agricole familiale, les enfants travaillent aux côtés de leurs parents. Dans les plantations, les enfants – qu'ils travaillent de façon permanente, saisonnière ou comme travailleurs immigrés – ne sont souvent pas considérés comme employés, même s'ils contribuent au salaire de leurs parents. Dans les plantations, les grandes exploitations agricoles à caractère commercial et les industries agricoles, un enfant perçoit pour son labeur moins qu'un adulte, bien qu'il ait les mêmes responsabilités et soit confronté à autant de risques, si ce n'est davantage.

On ne connaît pas non plus la répartition par genre du travail des enfants dans l'agriculture. Toutefois, on sait que dans le secteur des pêches où les enfants représentent jusqu'à 5% de la main d'œuvre, plus de 85% d'entre eux sont des garçons travaillant directement sur un bateau ou dans la transformation, tandis que les filles aident à nettoyer le bateau et à la transformation. Dans la plupart des ménages d'agriculteurs, les filles s'occupent plus souvent du jardin potager,

du petit élevage, d'aller chercher l'eau et le combustible, tandis que les garçons travaillent aux champs et s'occupent du gros élevage.

Quels sont les objectifs politiques?

Les politiques qui favorisent l'augmentation de la production et de la productivité agricoles, l'amélioration des mesures de sécurité sur le lieu de travail et des services de santé, une éducation de qualité pour les enfants ou encore des emplois meilleurs et en plus grand nombre pour les parents contribuent à l'essor de l'ADRD. Lorsque les adultes ont accès à un emploi décent, stable et productif, la survie de la famille ne dépend plus du revenu des enfants.

Au niveau macroéconomique, la stabilité économique crée un environnement propice à la croissance. La croissance économique nationale peut contribuer à résoudre le problème du travail des enfants, si les pauvres bénéficient des

fruits de la croissance, grâce à des mesures complémentaires comme:

- **une politique nationale sur les questions sociales et professionnelles**, promulguant des lois qui favorisent l'élimination du travail des enfants, assurent la santé et la sécurité sur le lieu de travail, tout en établissant des mécanismes pour veiller à l'application de ces lois;
- **l'éducation et la formation**, en offrant un accès abordable à une éducation pertinente et de qualité;
- **une mobilisation sociale**, recherchant la participation des communautés et l'aide des médias pour mieux faire connaître le problème du travail des enfants;
- **une protection sociale**, avec des politiques et des interventions qui aident les pauvres (et ceux qui pourraient le devenir) à réduire les risques de crises, atténuer leur impact et réagir aux dommages, afin que les familles vulnérables ne doivent pas retirer leurs enfants de l'école pour les envoyer travailler dans un emploi où ils seront exploités.

Stratégies pour éliminer et empêcher le travail des enfants, en réduisant la pauvreté

Investir dans la prévention est l'approche la plus efficace à long terme pour mettre



Définitions

activité économique

la plupart des travaux effectués par des enfants, pour le marché du travail ou non, payé ou non, à l'heure ou à temps plein, occasionnel ou régulier, légal ou illégal. Ne comprend pas les tâches effectuées au foyer ou à l'école.

travail des enfants

travail qui nuit aux enfants, les maltraite, les exploite ou les prive d'une éducation. Se réfère aux enfants qui travaillent au-dessous de l'âge minimum requis pour travailler dans un pays donné.

pires formes de travail des enfants

sans condition – travail qui soumet les enfants à des activités comme la prostitution, la pornographie, le trafic, le travail forcé, les enfants soldats.
dangereux – travail qui nuit à la sécurité, la santé et la moralité des enfants, notamment par des normes ou des conditions de travail insuffisantes en matière de sécurité et de santé.

fin au travail des enfants. La prévention suppose, avant tout, de reconnaître que la pauvreté est la première cause sous-jacente du travail des enfants. Les familles ont besoin d'une sécurité de revenus et d'avantages sociaux (comme l'accès aux soins de santé), pour survivre à des crises à court ou long terme sans dépendre du travail ou des revenus supplémentaires fournis par les enfants.

Les organisations d'employeurs et d'employés ont également une part de responsabilité dans la recherche de solutions. De même, les systèmes majeurs en matière de développement et de droits de l'homme, comme les Objectifs de Développement du Millénaire et les stratégies de réduction de la pauvreté, doivent aborder le problème du travail des enfants.

- **Réduction de la pauvreté:** améliore la situation économique des ménages, par exemple en améliorant l'accès à la terre et la productivité agricole, en diversifiant les

possibilités économiques ou encore en augmentant les salaires et les rendements.

- **Mesure incitative en faveur de l'éducation:** apporte une aide sous forme de repas scolaires gratuits ou abolit les frais de scolarité notamment à l'école primaire pour stimuler la scolarisation. Les programmes gouvernementaux (ou d'organisations travaillant avec les gouvernements) offrent de l'argent ou de la nourriture aux familles dans le besoin pour les inciter à envoyer leurs enfants à l'école et ainsi réduire leur dépendance vis-à-vis du salaire des enfants. Plus important encore, ces programmes rendront plus fortes les générations futures, en offrant une éducation aux enfants d'aujourd'hui. Alors, peut-être ces générations à leur tour n'enverront pas leurs enfants travailler.
- **Réforme de l'éducation:** organise le calendrier scolaire en fonction des saisons agricoles afin que les élèves soient libres lorsqu'on a le plus besoin d'eux aux champs. Conçoit des cours techniques et professionnels adaptés aux besoins spécifiques des jeunes agriculteurs, les encourage et les prépare à un avenir.
- **Système de prévention et pour forger des capacités de récupération:** stimule les systèmes de micro-assurance protégeant les petits agriculteurs en cas de perte des récoltes. Ce système peut recevoir l'aide du gouvernement ou d'agences non gouvernementales et être lié à de plus grosses structures comme des banques ou des systèmes de crédit. Les gouvernements peuvent apporter une aide sous forme de capital initial, de contributions et de lois favorables aux petits agriculteurs.
- **Convention collective:** accroît le pouvoir de négociation des syndicats agricoles pour améliorer les salaires des adultes et sensibiliser aux problèmes des enfants, afin qu'ils incluent une clause sur le travail des enfants dans leurs contrats.
- **Groupe d'entraide:** soutient les groupes, la gestion et l'épargne, en s'appuyant sur des coopératives ou des sociétés d'entraide qui renforcent les moyens d'existence des ménages et leurs capacités à rebondir.
- **Technologie agricole:** introduit une technologie à faible coefficient de main d'œuvre pour réduire les corvées et le temps passé à des tâches agricoles, domestiques et rurales, pour ainsi faire moins travailler les enfants.
- **Santé et sécurité:** sensibilise et forme au bon usage de l'équipement agricole et des produits agrochimiques.
- **Soins aux enfants:** crée des structures où les parents qui travaillent peuvent laisser leurs enfants en toute tranquillité.

Avancer grâce à des initiatives spécifiques

- **Lancer une recherche sur les questions de genre:** évaluer les problèmes particuliers auxquels sont confrontées les petites filles qui travaillent, pour concevoir des programmes d'aide adaptés.
- **Étudier l'efficacité des programmes en faveur de l'éducation:** parmi les programmes en faveur de l'éducation, identifier ceux qui ont le plus d'impact et qui réduisent davantage le travail des enfants (par exemple en ciblant les garçons et/ou les filles, l'enseignement secondaire, etc.).



- **Sensibiliser et former les employeurs et les parents:** réunir les gouvernements, les agences et les familles pour aborder ensemble les causes du problème et rechercher des solutions en remplacement du travail des enfants.
- **Etablir localement une réglementation pertinente sur l'emploi des enfants et pour améliorer les normes de santé et de sécurité:** former à la gestion intégrée de la production et des ravageurs, pour être moins dépendants des pesticides et autres produits agricoles chimiques particulièrement nuisibles aux enfants.
- **Rendre l'enseignement pertinent pour les enfants ruraux:** contribuer au développement d'écoles pratiques d'agriculture et de vie qui apportent aux enfants des connaissances vitales, tout en adaptant le calendrier scolaire aux saisons agricoles.
- **Intégrer le problème du travail des enfants dans les activités existantes:** tirer profit des programmes de développement qui existent dans les pays en développement (des programmes de terrain aux programmes gouvernementaux), pour aborder les problèmes du travail dangereux des enfants.
- **Soutenir le développement d'une technologie à faible coefficient de main d'oeuvre:** réduire le poids qui pèse sur les familles, notamment sur celles qui ont perdu certains membres valides de la famille de maladies comme le SIDA.

Les Conventions du BIT sur le travail des enfants

Convention no138 du BIT sur l'âge minimum

Convention no182 du BIT sur les pires formes de travail des enfants

Convention no184 du BIT sur la sécurité et la santé dans l'agriculture

En sensibilisant l'opinion mondiale aux effets possibles d'un travail dur et souvent dangereux sur le développement, la santé et l'éducation des enfants, 156 nations avaient ratifié en 2006 la Convention 182. Suite à la réduction de 11% du travail des enfants dans le monde entre 2002 et 2006, le BIT a maintenant fixé l'objectif d'éliminer toutes les pires formes de travail des enfants d'ici 2016, dans le cadre de son Plan d'action mondial sur l'élimination du travail des enfants. Cet objectif a été bien accueilli par les membres du BIT, à savoir les gouvernements, les fédérations patronales et les syndicats de travailleurs.

Contacts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Eve Crowley

eve.crowley@fao.org

Ari Gudmundsson

ari.gudmundsson@fao.org

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Atiqur Rahman

at.rahman@ifad.org

Maria Hartl

m.hartl@ifad.org

Organisation Internationale du Travail (BIT)

Programme international pour l'élimination du travail des enfants

ipecc@ilo.org

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)

Akhter Ahmed

a.ahmed@cgiar.org

Programme alimentaire mondial (PAM)

Nicholas Crawford

nicholas.crawford@wfp.org

Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)

Mercy Karanja

mercy.karanja@ifap.org

Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)

Sue Longley

sue.longley@iuf.org

Références

Ce document a été préparé par Nancy Hart, en collaboration avec Paola Termine, Jennie Dey de Pryck, Peter Hurst et bien d'autres personnes (contacts).

FAO 2007. "Children working in fisheries: policies to eliminate child labor and support livelihoods", *New directions in fisheries – a series of policy briefs on development issues*. Rome. www.sflp.org/briefs/eng/policybriefs.html

BIT 2006. *Tackling hazardous child labour in agriculture. Guidance on policy and practice*. Genève.

BIT 2006. *La fin du travail des enfants: un objectif à notre portée*. Genève.

Les documents politiques "ADRD et..." sont conçus pour encourager et aider les gouvernements à développer et mettre en œuvre des politiques pour atteindre l'agriculture et le développement rural durables.

Cette série est produite par l'Initiative ADRD, un cadre multipartite établi en soutien de la transition vers une agriculture et un développement rural durables centrés sur la personne. L'initiative est menée par la société civile, soutenue par les gouvernements et agences intergouvernementales et animée par la www.fao.org/sard/fr/init/2224/index.html